REPUBLIQUE FRANÇAISE. ----- DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Circonscription de Ambert-Thiers



Fernand SAUZEDDE

Electrices ! Electeurs !

Répondant à l'appel de mes Amis, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages. Mon action publique passée, et plus particulièrement mon œuvre municipale et départementale, l'appui de mes amis Sénateurs du Puy-de-Dôme, et d'une large majorité des Conseillers généraux, des Maires et des Conseillers Municipaux de cette circonscription, vous sont garants que la confiance que vous me témoignerez ne sera pas vaine.

Respectueux de toutes les croyances, résolument laïc et tolérant, j'œuvrerai à la réalisation d'une large union des bonnes volontés, comme je n'ai cessé de le faire à la tête de ma municipalité, pour le mieux-être commun.

Candidats du Parti Socialiste (S.F.I.O.) vous vous rappellerez l'empreinte profonde dont ce parti a marqué ses passages à la direction des Gouvernements.

En 1936-1937, le Gouvernement Léon BLUM a institué :
La semaine de 40 heures, sans diminution de salaire.
Deux semaines de congés payés à tous les salariés,
Les Délégués obligatoires dans les usines,
La création de l'Office du Blé pour mettre fin à l'exploitation paysanne par la spéculation.

En 1956-1957, le Gouvernement Guy MOLLET a institué :
Trois semaines de congés payés à tous les salariés,
La réduction d'un tiers des abattements de zones de salaires,
L'assurance maladie sans limitation de durée aux vieux travailleurs salariés,
Le fonds national de solidarité en faveur des Vieux,
L'allocation de la mère au foyer aux travailleurs non salariés,
La loi-cadre pour les peuples d'outre-mer.

Aucune autre des formations politiques qui sollicitent vos suffrages ne peut présenter un tel bilan de réformes tangibles et définitives.

Animés et guidés par notre idéal et au service du monde du travail dans l'indépendance nationale, j'œuvrerai sur le PLAN NATIONAL pour :

I. — **UNE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE HARDIE** permettant de lutter contre les premières manifestations d'une crise économique ; par des mesures développant le volume de la production et le plein emploi ; par l'exécution d'un plan de modernisation et d'équipement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; par l'application d'une réforme fiscale. Toutes ces mesures propres à assurer une équitable répartition du revenu national, mon attention se portant tout particulièrement sur le sort des Vieux Travailleurs salariés ;

II. — **LA CONSTITUTION D'UNE COMMUNAUTE** puissante et prospère avec les peuples d'outre-mer, par la libération de chaque homme et de chaque femme, et la libération économique et politique des peuples ;

III. — **LE REGLEMENT DU PROBLEME ALGERIEN**, danger pour nos libertés, nos finances, notre économie, notre développement social, notre position internationale, par la coexistence harmonieuse des deux communautés dans la reconnaissance de la personnalité algérienne.

IV. — **UNE POLITIQUE INTERNATIONALE** tendant à l'établissement d'une paix véritable par le respect des droits et des traités, le développement des échanges entre l'Est et l'Ouest, l'exécution d'un plan de désarmement simultané et contrôlé, l'accentuation de l'effort en faveur des pays sous-développés, la construction de l'Europe, le développement et le raffermissement des institutions internationales.

Sur le PLAN LOCAL ET REGIONAL qui retiendra tout particulièrement mon attention j'œuvrerai, pour :

I. — Soutenir les efforts des collectivités locales (municipalités, conseil général, chambre d'Agriculture, de Commerce, des Métiers) des organisations professionnelles patronales, ouvrières et paysannes, le **maintien de toutes les activités existantes** ECONOMIQUES, JURIDIQUES et ADMINISTRATIVES, et le **développement économique** de notre région d'AMBERT et de THIERS pour lui permettre de s'adapter rapidement et facilement à l'établissement et au développement du Marché commun.

II. — Une **décentralisation effective et efficace** des industries-clés nationales.

III. — L'amélioration et le développement des réseaux routier, téléphonique et électrique permettant des relations locales plus faciles et le développement du tourisme et des industries.

IV. — La réalisation de nombreux projets d'alimentation en eau potable des communes, tant urbaines que rurales.

V. — L'équipement des communes de nos campagnes.

VI. — l'intensification de la construction de logements H.L.M. et de maisons individuelles.

VII. — La construction d'écoles, la création d'un collège national mixte à THIERS, d'un internat de jeunes filles au collège d'AMBERT, de centres d'apprentissage.

VIII. — Considérant que la représentation démographique au parlement ignore trop les réalités géographiques et économiques, **pour le rétablissement de la circonscription législative d'AMBERT.**

Citoyennes et Citoyens épris de progrès, de Justice Sociale et de Paix, Républicains, Démocrates, Socialistes, si vous voulez que la Cinquième République suive la voie du progrès social, vous voterez en masse pour les candidats d'Union Socialiste et Républicaine présentés par le Parti Socialiste (S.F.I.O.) à qui vous devez toutes ces réformes concrètes et durables et pour que

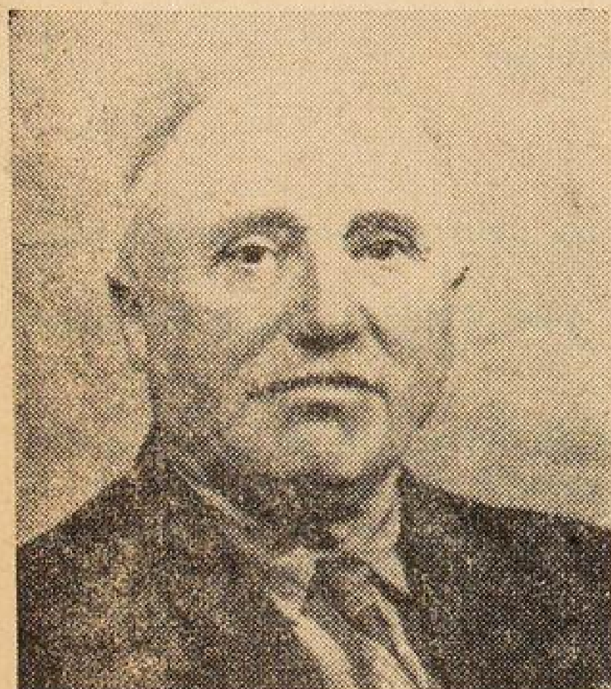
VIVE LA REPUBLIQUE

DANS LA DEMOCRATIE, LA PAIX, LA LIBERTE !

Vu, les Candidats ;

Fernand SAUZEDDE

Artisan Graveur
Maire de Thiers - Conseiller Général
Membre de la Commission Départementale du Conseil Général
Président de l'Office Départemental des H.L.M.
Président du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme



Léon BARTHELAY.

Remplaçant éventuel :

Léon BARTHELAY

Cultivateur
Maire de St-Bonnet-le-Chastel
Conseiller Général de St-Germain-l'Herm
Vice-Président du Conseil Général
Secrétaire du Syndicat Agricole
Médaillé Militaire - Chevalier du Mérite Agricole

Société Nouvelle des Imprimeries Mont-Louis et de la Presse réunies, 57, r. Blatin, Clermont-Fd